

Conférence internationale sur la population et le développement, qui fonctionne sous la présidence du Directeur exécutif du FNUAP, devrait être élargi de façon à inclure la question des services sociaux pour tous et que d'autres équipes spéciales devraient être mises en place pour traiter les deux autres thèmes. La Banque mondiale a accepté de servir d'organisme chef de file pour l'Équipe chargée de la question de l'environnement propice au développement social et économique, l'OIT étant chef de file de l'Équipe spéciale sur l'emploi et les moyens d'existence durables.

62. Au cours des discussions, diverses suggestions ont été faites en ce qui concerne le champ d'action de chacune des équipes spéciales. Il a été convenu que les institutions chefs de file consulteraient les membres du CAC sur la définition du mandat des équipes, la participation à ces mécanismes et la contribution que les différentes organisations pourraient apporter à leurs travaux dans leurs domaines de compétence respectifs.

63. Le CAC a relevé que le Programme d'action adopté par la quatrième Conférence mondiale sur les femmes¹³ englobait ces thèmes, tout en allant bien au-delà. La question du rôle spécifique des femmes devrait être pleinement prise en compte dans les travaux de chacune des équipes thématiques. Suite aux décisions de l'Assemblée générale, il faudra étudier les moyens d'assurer un suivi systématique et coordonné du Programme d'action et d'intégrer la question de l'amélioration de la situation des femmes sous tous ses aspects dans les activités principales du système.

64. En ce qui concerne les mécanismes régionaux, le CAC a noté que les secrétaires exécutifs des commissions régionales, agissant en liaison avec l'Administrateur du PNUD, collaboreront avec les institutions et programmes concernés, en s'appuyant sur les mécanismes consultatifs interinstitutions renforcés comme suite à la lettre du Secrétaire général du 4 mars 1994, pour élaborer des programmes d'action concertés au niveau régional à l'appui des objectifs définis par les conférences.

65. Au niveau national, les coordonnateurs résidents, agissant en étroite coopération avec les partenaires du système des Nations Unies, devraient prendre l'initiative pour mettre en place des groupes thématiques qui s'inspireront des travaux des équipes spéciales mentionnées plus haut, sans nécessairement être calqués sur elles, et prendront en compte la situation, les priorités et les besoins propres aux pays considérés. Ces groupes devraient associer étroitement à leurs activités les responsables nationaux et locaux et les ONG, et travailler avec tous les organismes et programmes compétents, y compris ceux qui n'ont pas de représentants sur le terrain.

66. Dans le cadre des travaux du Comité administratif de coordination, le Sous-Comité des activités statistiques a créé un groupe d'experts chargé du suivi du Sommet dans le domaine des statistiques. Ce groupe d'experts a élaboré un programme de travail et recommandé la création d'un groupe de travail sur la mesure de la pauvreté¹⁴. En outre, le Comité consultatif pour les questions relatives aux programmes et aux opérations a mis en place un groupe de travail sur l'évaluation de la pauvreté et a examiné à sa session de septembre 1995 la suite donnée au Sommet mondial.